

Bruxelles, le 18 juin 2020  
(OR. en)

8903/20  
OJ CSA 11

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**  
**COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE**  
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles  
22 juin 2020 (9:45)

1. Adoption de l'ordre du jour

**Points sans débat (I)**

2. Compte rendu sommaire de la 1621<sup>e</sup> réunion du CSA 8803/20

**Points avec débat (II)**

3. Paquet "réforme de la PAC post- 2020"



- a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC
- b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
- c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles

8734/20  
8409/1/20 REV 1  
+ ADD 1  
8794/20  
8761/20

*Rapport sur l'état des travaux*  
*Échange de vues*

4. Règlement modificatif concernant une aide exceptionnelle au titre du Feader en réaction à la pandémie de COVID-19  
*Informations de la présidence sur le vote du Parlement européen et les prochaines étapes*



5. Règlement relatif aux règles transitoires de la PAC  
*Compte rendu de la présidence sur le deuxième trilogue*  
*Préparation du troisième trilogue*



8732/2/20 REV 2

## **Divers**

### 6. Organisation des travaux futurs

- 
- ①** Première lecture
  - C** Sur la base d'une proposition de la Commission
-